



La première dame de la République, Sophia St-Rémy Martelly, dont la candidature a été contestée pour double nationalité détient, depuis le 31 mars 2014, uniquement la nationalité haïtienne, selon son avocat, Grégory Mayard-Paul.

Née à New-York le 9 octobre 1965 Sophia St-Rémy, l'Épouse du président Michel Martelly, avait la double nationalité.

Haïtienne d'origine, parce qu'étant née de père et de mère haïtiens, et américaine également puisque les États-Unis reconnaissent le droit du sol (Le droit du sol ou jus soli est la règle de droit accordant la nationalité à une personne physique née sur un territoire national, indépendamment de la nationalité de ses parents).

Aujourd'hui candidate au sénat pour le département de l'Ouest, Sophia Martelly a vu sa candidature contestée pour cause de citoyenneté américaine et par défaut de décharge.

Selon les avocats de Mme Martelly, cette dernière avait dûment renoncé, le 31 mars 2014, à sa nationalité américaine par devant le bureau des affaires consulaires du Département d'État des États-Unis.

Une information que les avocats qui assuraient la défense de l'épouse du chef de l'Etat s'étaient gardés de révéler lors des audiences au tribunal électoral puisque, font-ils valoir, c'était à la partie contestatrice d'apporter des preuves tangibles que Sophia Martelly n'avait jamais renoncé à sa nationalité américaine.

"Si nous avons osé parler de l'acte de renonciation, les avocats des contestataires allaient habilement solliciter de nous la communication du certificat de perte de nationalité", souligne la partie défenderesse.

En somme, les avocats de Sophia Martelly qui se disent confiants d'obtenir gain de cause devant le tribunal électoral, rejette aussi d'un revers de main les accusations laissant croire que la première dame était comptable des deniers publics pour avoir co-présidé la commission nationale de lutte contre la faim et la malnutrition (COLFA).

Notons que le bureau du contentieux électoral départemental de l'Ouest (BCED), qui traitait 21 cas de contestation, a déjà délibéré. Les Verdicts seront connus incessamment.

SOPHIA MARTELLY : CERTIFICAT DE PERTE DE NATIONALITE

Credit Photo: Facebook - Sophia Martelly